

Projet éducatif

Introduction :

Ce projet éducatif est tiré du dossier de présentation de l'école secondaire Singelijn, élaboré par les fondateurs de l'école en 2016.

1. Un peu d'histoire

Les « cours collectifs Singelijn », ancêtre de notre école, ont vu le jour dans le courant de l'année scolaire 1944-45.

Au départ, ces cours étaient destinés à quelques enfants habitant le quartier proche du Cinquantenaire dont les parents hésitaient à les faire circuler dans Bruxelles « occupé ».

Le nombre d'élèves évoluant constamment, il devint nécessaire de trouver des locaux exclusivement réservés à l'enseignement.

Dès sa création, cette école catholique, libre, originale dans ses exigences pédagogiques et dans ses conceptions philosophiques s'est voulue mixte et laïque, ce qui, à l'époque, était pour le moins « audacieux ».

A la rentrée de septembre 51, grande nouvelle : l'Ecole Singelijn, école privée jusqu'à cette date devenait une école bénéficiant des subsides de l'Education nationale de l'époque.

C'est en 1959 que Jacqueline et Olivier Périer allaient trouver Madame Roex, directrice de l'école Singelijn, parce que des spécialistes anglais leur avaient conseillé d'inscrire leur fils sourd dans une école d'entendants.

Le bain de parole dans lequel il serait plongé allait lui permettre grâce à ses appareils auditifs, de tirer le meilleur parti de ses petits restes d'ouïe pour apprendre lui-même à comprendre et à parler.

C'était la première tentative en Belgique d'intégration d'un enfant sourd dans l'enseignement ordinaire. L'étroite collaboration entre Singelijn et l'Ecole intégrée pouvait débuter.

En 1967, après plusieurs déménagements, la construction de nouveaux locaux que nous occupons encore aujourd'hui a commencé.

2. Continuité de l'école fondamentale Singelijn

Notre projet s'inscrit dans la continuité de l'école fondamentale Singelijn où l'élève est au centre du projet. Les objectifs fondamentaux sont les suivants :

- Permettre un épanouissement équilibré de l'enfant sur le plan intellectuel, social et physique.
- Mettre en valeur sa personnalité dans le respect de lui-même et des autres.
- Développer ses stratégies d'apprentissage, sa créativité, son sens des initiatives, son esprit critique, son désir et son plaisir d'apprendre, son goût de la recherche et son imagination.
- L'encourager dans l'acquisition progressive de l'autonomie et du sens des responsabilités.
- Lui faire découvrir et comprendre le monde qui l'entoure.
- Développer sa confiance en soi et dans les autres.

- Une mixité culturelle et sociale.
- L'inclusion d'enfants différents.
- Préparer les élèves aux études supérieures de type court ou long ainsi qu'à la vie active.

Notre pédagogie

Nos réunions ont permis de dégager les grands axes de l'école de nos rêves, dans le respect des objectifs du décret Missions du 24/07/97:

- L'enfant acteur est au centre de ses apprentissages, de son environnement de travail.
- La prise en charge, la créativité, l'imagination, l'ouverture sur le monde sont valorisés comme des outils pédagogiques essentiels
- Une école citoyenne incluse dans le monde d'aujourd'hui plaçant les droits de l'enfant au cœur de son mode de fonctionnement
- L'inclusion comme projet phare
- L'apprentissage des langues par la pratique directe et la valorisation des échanges.

A. Aspect « Bien-être »

« Colonne vertébrale » du fonctionnement et de la pédagogie de l'école.

Le bien-être à l'école doit être la colonne vertébrale qui soutient et sous-tend l'ensemble des activités et de la vie scolaire, ainsi que de l'enseignement. C'est donc une notion transversale à partir de laquelle se développent les autres parties du volet pédagogique.

Rappelons la base :

L'enfant est au cœur des apprentissages et acteur de l'apprentissage.

Le bien-être est l'aspect central autour duquel vont s'articuler :

- les enseignements et leurs contenus (matières principales « classiques » mais aussi activités physiques, artistiques, linguistiques, culturelles, sociales et environnementales)
- les méthodes et outils pédagogiques
- la vie scolaire.

Notion primordiale de bien-être :

Bien-être physique: activités physiques mais aussi d'expression corporelle, de méditation, de respiration consciente, travail sur la connaissance et le respect du corps (habitudes alimentaires, hygiène de vie, gestion du stress physique...)

Bien-être psychologique : gestion du stress psychologique, gestion des conflits, respect et ouverture aux autres, acceptation des différences, développement de l'écoute (intérieure et extérieure) et de la confiance en soi

Bien-être affectif : respect des rythmes et des individualités, développement de la curiosité et de la créativité

Bien-être social : connaître et comprendre son environnement, savoir bien communiquer dans un environnement multi-langues (langues, outils et méthodes de communication,...)

Pour arriver à cela, les besoins sont :

- Des valeurs telles que respect, écoute et confiance pour guider le développement des élèves.
- La coopération entre élèves, entre enseignants et élèves mais aussi entre famille et école pour assurer la continuité dans le bien-être de l'élève.
- Des méthodes pédagogiques adaptées, formation des enseignants aux principes et techniques de bien-être.
- Des organisations spatiales et temporelles qui favorisent le fonctionnement de l'école, l'autonomie des élèves et le respect des rythmes et des individualités.

Les buts :

- créer une spirale positive telle que constatée dans les enseignements en Angleterre, au Canada, etc.
- permettre aux enseignants de faire moins de police et plus d'enseignement,
- mettre les élèves au centre de leur responsabilité au bien-être,
- les préparer à la gestion du stress pour faire face aux examens, aux épreuves de la vie et au monde des adultes
- pouvoir mettre son énergie dans l'apprentissage plutôt que dans les phénomènes parasites et énergivores pour, à terme, améliorer la concentration, la motivation, la capacité cognitive, etc.
- permettre l'épanouissement de tous.

B. Une pédagogie active.

Toujours dans ce souci de bien-être nous sommes persuadés que la théorie et la pratique sont indissociables et que la théorie n'a de sens que si la pratique la confirme. Notre vision s'inscrit dans la lignée de la pédagogie Decroly et sera source d'inspiration.

1) L'enfant, acteur de son apprentissage

A l'instar de ce qui se fait à travers les surprises à l'école maternelle et primaire, au secondaire, la matière doit découler des intérêts des adolescents et bien entendu favoriser les initiatives personnelles ou de groupes.

Pour observer le monde qui l'entoure, se questionner est primordial. Cela se fera au terme de sorties scolaires, d'expérimentations... qui pourront exciter sa curiosité et son envie d'apprendre, ses capacités d'initiative et donner du sens à cet apprentissage. La théorie et la pratique sont donc indissociables.

2) Imagination et créativité

L'enfant est par nature créateur. Etre reconnu dans cette activité créatrice est un besoin indispensable pour la construction de soi. Nous voulons envisager l'imagination et la créativité comme une manière d'être et un moteur à toutes les disciplines (langues, mathématiques, histoire etc.).

Des cours ou ateliers viseront à :

- Faire découvrir à l'enfant d'autres aptitudes que celles liés aux connaissances intellectuelles et aux savoirs.
- Appliquer et développer les connaissances et savoir pour résoudre de problèmes concrets.
- La créativité se travaille et ses manifestations les plus naturelles sont les arts plastiques, l'expression musicale et verbale.
- Comprendre comment on perçoit les choses ; dessiner et dialoguer, c'est comprendre le monde en passant par un questionnement.
- Utiliser les nouvelles technologies dans le but notamment de délivrer un message artistique (page web, présentation de travaux, mini-films)

3) Ecole citoyenne

Selon la Fédération Wallonie-Bruxelles : « L'école a pour principale mission de préparer tous les élèves à être des citoyens responsables capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouvertes aux autres cultures »

Pour comprendre l'importance de règles dans une vie en communauté, elles doivent émaner notamment des élèves. Celles-ci doivent être pensées ensemble pour un bien commun.

L'école étant un microcosme de notre société, il est essentiel que les élèves en comprennent le mécanisme et les rouages. Il faut une participation des élèves aux décisions et cela de manière démocratique.

L'école visera aussi une collaboration active entre le personnel pédagogique et les parents.

Par tous ces aspects, force est de constater que nous nous inspirons de la Pédagogie Decroly. Nous adopterons d'ailleurs les programmes de cette école pour l'école secondaire Singelijn.

4) L'inclusion

Les valeurs fondamentales d'ouverture à la différence continuent, comme en primaire, à être une des priorités de l'école secondaire Singelijn.

Ce qui nous amène à considérer l'inclusion, un concept moderne, comme un moyen de faire grandir tous les enfants de notre école dans la richesse de la différence. Il s'agit d'apprendre à apprécier la diversité à des élèves qui sont tous différents et uniques. Ceux-ci s'engagent à vivre et apprendre ensemble. Nous désirons mettre en place une éducation inclusive afin qu'elle soit bénéfique à tous les enfants.

Le nombre de diagnostics de trouble d'apprentissage chez l'enfant est de plus en plus élevé. Non qu'il s'agisse d'une épidémie ou d'une mode, mais bien d'une reconnaissance de plus en plus présente de la singularité des enfants quelle que soit leur difficulté et/ou handicap (physique, sensoriel, cognitif, social ou psychique).

Le modèle de l'institutionnalisation des personnes ayant une difficulté et/ou un handicap et de la ségrégation dans l'éducation a induit une vie en dehors de la société pour les personnes ayant un handicap/différence. Nous nous inscrivons dans la démarche inverse, constructive et optimiste. Les enfants ont tous le droit d'être un membre à part entière de la société et cela commence à l'école. Il faut remplacer la pitié ou la peur par de l'ambition pour nos enfants avec ou sans une différence.

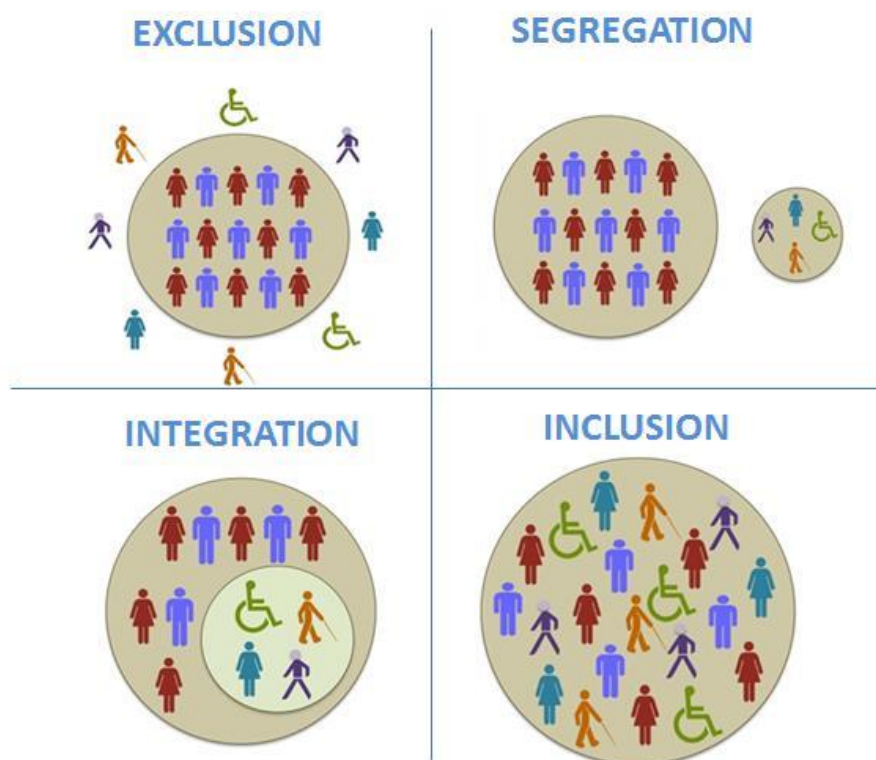
La notion d'inclusion scolaire et les pratiques qui en découlent suscitent parfois un certain scepticisme malgré un bon nombre d'études qui démontrent les retombées positives sur le développement global de tous les élèves (Katz et Miranda, 2002a, 2002b; Vienneau, 2004, 2010).

Une prise de conscience grandissante des besoins des autres a été associée au fait d'avoir des contacts réguliers avec des pairs en situation de handicap. (Diamond, 2001; Farrell, 2000).

Les effets positifs de l'inclusion sont, par exemple, l'expérience et l'apprentissage de la tolérance, la disponibilité à aider autrui, la capacité à surmonter des peurs et des stéréotypes ainsi que le renforcement de la confiance en soi pour tous.

Notre projet éducatif s'inscrit dans la lignée de la convention des Nations Unies relative aux droits des personnes ayant une difficulté et/ou un handicap mais aussi en vertu des Droits de la personne handicapée de 2006. Nous désirons éliminer les barrières rencontrées au quotidien par ces enfants dans la jouissance de leurs droits au sein de l'école.

Cette façon de concevoir l'enseignement s'inscrit dans une évolution par rapport à l'école traditionnelle en valorisant les différences et en accordant une place de choix à la diversité d'élèves et à la pluralité des besoins.



(<http://autismodiario.org/2014/12/03/transformando-la-educacion-especial-en-educacion-inclusiva/>)

Une première année différenciée sera donc mise en place au premier degré pour accueillir et encadrer les enfants non détenteurs du CEB afin de poursuivre leur intégration.

5) Les Langues

Singelijn est une école accueillant énormément de nationalités différentes. Quand on pénètre dans la cours de l'école, on peut ressentir la richesse de cette mixité culturelle.

Les langues représentent donc un point important quand on considère Bruxelles comme la capitale de l'Europe et la Belgique comme un petit pays fort de diversités avec ses trois langues nationales.

Il reste essentiel, sinon indispensable, de pouvoir offrir aux enfants des cours de langues modernes de qualité.

Devenir des citoyens à esprits curieux, ouverts sur les différentes cultures passe également par l'apprentissage des langues.

Aujourd'hui, connaître une, voire plusieurs, autres langues que la sienne est un atout majeur non seulement pour communiquer avec autrui mais aussi, et très souvent, pour pouvoir intégrer le milieu du travail et la société en général.

Nous envisageons cet apprentissage des langues :

- a. En organisant un cours transversal (art, philosophie, musique, etc.) avec, en fin de parcours, une évaluation formative et non certificative.
- b. Une option langues modernes (néerlandais, anglais, espagnol, allemand) devra être envisageable dès le 2ème degré.
- c. En établissant une synergie / un partenariat ainsi que des échanges (ou activités communes) avec des écoles du régime linguistique néerlandophone et / ou d'un autre pays européen (programme Erasmus+ et plateforme de projets scolaires européens eTwinning. http://ec.europa.eu/education/opportunities/school/index_fr.htm).
- d. En entretenant les partenariats avec les instituts de langues, les consulats et les ambassades.
- e. Idéalement, les élèves devraient atteindre un niveau B1 (selon le cadre Européen des langues étrangères) dans les langues cibles choisies avant la fin de leur scolarité.

6) Une école des droits de l'enfant

Depuis le 17 mai 2014, l'école primaire Singelijn et l'Ecole intégrée se sont vues décerner le label « école des droits de l'enfant » par Plan Belgique et par le délégué général des droits de l'enfant.

L'école secondaire s'inscrira aussi dans la continuité de ce projet soutenant les droits de l'Enfant en intégrant ces droits dans les cours et dans la gestion quotidienne de l'école.

7) L'avenir.....

L'Ecole voudra offrir à partir du second degré différentes options dans lesquelles les élèves pourront s'épanouir tous azimuts. Il est donc envisagé de proposer en plus du néerlandais obligatoire dès le premier degré, différents choix d'éducation linguistique (éducation latine ou renforcement néerlandais), une option scientifique math/sciences, une option artistique théâtre/média, une option sciences sociales.

3. Cadre légal : la FELSI

Notre projet marque fermement son adhésion aux objectifs du décret Missions du 24/07/1997:

1. promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves;
2. amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle;
3. préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures;
4. assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Projet éducatif et pédagogique de la FELSI

Le projet éducatif des Pouvoirs Organisateurs adhérant à la Fédération des Etablissements Libres Subventionnés Indépendants est celui des établissements d'enseignement libre subventionné non confessionnel qui s'engagent à poursuivre simultanément et sans hiérarchie les objectifs généraux des diverses formes de l'enseignement en Communauté française :

- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves/étudiants.
- Amener tous les élèves/étudiants à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.
- Préparer tous les élèves/étudiants à être des citoyens responsables, autonomes, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.
- Assurer à tous les élèves / étudiants des chances égales d'insertion et d'émancipation sociale.
- Promouvoir la culture, en éveillant la faculté créatrice personnelle, en suscitant l'apprentissage des divers moyens d'expressions et l'analyse des messages qu'ils véhiculent.

L'ensemble de ces objectifs suppose des démarches éducatives et pédagogiques qui s'inscrivent dans une ligne de conduite qui se veut conforme aux principes démocratiques;

L'enseignement de la FELSI visera donc à :

- Former l'élève/l'étudiant au rôle de citoyen conscient de ses droits et de ses devoirs dans une société démocratique et pluraliste au service de l'Homme;
- Favoriser par l'exemple et expliciter clairement le respect des valeurs inhérentes au projet éducatif : l'esprit de tolérance, l'honnêteté intellectuelle, la plus grande objectivité possible, le rejet clairement justifié de tout recours explicatif à des dogmes, à l'argument d'autorité, à l'irrationnel ;
- Veiller à respecter la liberté de conscience et d'expression pour tous, pour autant que cette liberté s'inscrive dans le cadre du respect de la Constitution, de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et des Conventions Internationales relatives aux Droits de l'Homme, de la Femme et de l'Enfant;
- Appliquer ces principes selon des méthodes pratiques de participation, propres à faire agir les élèves / étudiants dans le respect des principes exposés ci-dessus, qui sous-tendront de même

les activités culturelles, sociales, folkloriques, sportives, artistiques, ludiques, etc., organisées à l'initiative des enseignants, des parents et des étudiants.

L'établissement veillera à :

- Instaurer une relation d'écoute et de dialogue entre l'équipe éducative et les élèves/ étudiants;
- Stimuler et entretenir le désir d'apprendre, aider l'élève / l'étudiant à s'épanouir, à devenir un être autonome et conscient, apte à assumer ses responsabilités humaines (notamment familiales, professionnelles et civiques);
- Favoriser les processus d'auto-apprentissage, qui supposent l'appropriation des savoirs, des savoir-faire, des savoir-être par les élèves/ étudiants, au rythme de chacun, dans un milieu ouvert où ils puissent être acteurs de leur propre évolution et de celle de la société;
- Privilégier l'initiative, la recherche personnelle, le maniement des outils d'apprentissage (techniques, documentation, ressources du milieu extérieur);
- Créer les situations propres à assurer la rencontre franche et confiante des événements, des idées, des problématiques nouvelles. Pour cela chaque établissement veillera à mettre en place des modes de circulation de l'information au bénéfice de toute la communauté éducative. Il s'attachera aussi à s'intégrer dans son environnement social, économique, scientifique, artistique et culturel.
- Saisir toutes les opportunités de développer le potentiel créatif de chaque personnalité, tant dans les matières scolaires elles-mêmes que dans les activités extra-scolaires.

Enfin, chaque Pouvoir Organisateur s'engage :

- A participer aux travaux dans les domaines éducatifs, pédagogiques, méthodologiques proposés par la fédération. Ces activités se situeront dans un climat d'autonomie, un certain éclectisme didactique, dans le respect des libertés méthodologiques de chaque Pouvoir Organisateur et en stimulant la promotion de tous les membres.
- A promouvoir la formation continuée des membres de son personnel et à les encourager à intégrer dans leur activité quotidienne les technologies récentes.

L'ensemble des objectifs évoqués doit promouvoir une pédagogie de la réussite et implique que la démarche de formation pédagogique soit professionnelle, technique, sportive, scientifique, artistique mais également humaine et sociale.